

## Rapport de la commission des finances et de technologie informatique (IT)



L'exercice comptable 2023 a été marqué, entre autres, par le départ à fin octobre à la retraite de notre comptable de longue date et très appréciée Annette Ruffieux, Au nom de la commission et de toute la famille du franches-montagnes, je remercie Annette pour son engagement infatigable et le précieux travail qu'elle a fourni pour notre fédération durant près de deux décennies.

Avant de chercher un(e) remplaçant(e), la direction a réfléchi à la possibilité d'externaliser une partie de la comptabilité. Après plusieurs recherches et clarifications effectuées en collaboration avec des entreprises externes, il s'est avéré qu'il était plus judicieux, tant du point de vue technique que financier, de continuer à tenir la comptabilité de la fédération à l'interne.

A l'heure actuelle des négociations avec des candidats appropriés sont en cours. Annette Ruffieux a aimablement accepté de continuer à travailler à temps partiel afin d'assurer la transition.

Lors de la réunion du printemps 2023, la commission des finances a traité la clôture des comptes 2022 et le budget 2023. La réunion habituelle de décembre n'a pas eu lieu, car nous avons décidé de ne pas établir une clôture provisoire pour des raisons de personnel et de temps.

Le résultat comptable pour l'exercice 2023 est avec un excédent de recettes d'un peu plus de CHF 121'000 francs contre un bénéfice prévu au budget d'environ CHF 11'000 francs très satisfaisant. Les principales raisons en sont que, malgré une légère baisse des naissances de poulains, les contributions versées par la Confédération pour la tenue du stud-book étaient de CHF 63'000 francs plus haut et que d'autre part les frais pour le personnel ont diminué de CHF 30'000 francs par rapport à l'année précédente. Cette dernière s'explique par le fait que les postes de travail n'étaient provisoirement pas entièrement occupés.

Comme il n'est plus possible de procéder à des amortissements et compte tenu de l'annonce faite par l'OFAG, selon laquelle il faut s'attendre suite l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur l'élevage à une nette diminution des contributions pour le stud-book à partir de 2026, la commission des finances propose au comité de verser le bénéfice net dans les réserves générales.

Dans le budget 2024, qui a été estimé à peu près équilibré, on a encore compté CHF 60.- francs pour les passeports des poulains, mais la provision restante de plus de CHF 21'000 francs va être dissoute.

Pour terminer, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la bonne santé financière de FSFM, j'y associe tous les fonctionnaires, éleveurs, utilisateurs, sponsors et amis, ainsi que l'OFAG, qui s'engagent tous pour notre dernière race suisse. Je tiens à remercier tout particulièrement les collaboratrices de la gérance, sous la direction de notre gérante Pauline Queloz, ainsi que mes collègues de la commission des finances et du traitement électronique des données (TED) pour leur soutien compétent.

Christoph Haefeli

Président de la commission des finances et de technologie informatique (IT)

